

L'an mil neuf cent quatre vingt un, le
MERCREDI 18 FEVRIER, à 17 H 30, le Conseil Municipal de
Saint-Denis s'est assemblé en PREMIERE SEANCE dans la
salle des délibérations, après convocation légale, sous
la présidence de Monsieur Auguste LEGROS, MAIRE de la
COMMUNE DE SAINT-DENIS, Chevalier de la Légion d'Honneur.

Etaient présents :

MM. Auguste LEGROS - Marcel HOARAU - Marc GERARD -
Camille BOURHIS - Maurice CHANE-KUNE - Antoine APAVOU -
Eric BOYER - Frantz FONTAINE - Maxime RIVIERE -
Jean-Marie DUPUIS - André LICHARDY - Valère ROBERT -
Mme André PAYET - MM. Jean-Marc NATIVEL - Aristide PAYET -
Jack AFFEJEE - Mme Janine POUNY - Mme Eléopold JASMIN -
Mme Valère ROCHE - MM. Abdoul-Hack AFFEJEE - Roland
LAW-KOUN-MA-THON - Fred TANDRYA - Antoine PICARD - Gérard
LEFEVRE - Alexandre DE BALBINE - Philippe NATIVEL -
Yvon HO-POON-SUNG.

Etaient représentés :

Dr Gilbert GERARD	par Mme Valère ROCHE
M. Raymond NANDO	par M. Valère ROBERT
M. Issop PATEL	par M. Auguste LEGROS
M. Henry ATECTAM	par M. Antoine APAVOU
Dr Paul MAINGARD	par M. Marc GERARD
Mme Jean-Marie KICHENIN	par M. Eric BOYER

Les autres Conseillers étaient absents et non
excusés.

NOTA - LE MAIRE
certifie que le
compte-rendu de
cette délibération
a été affiché à
la porte de la
Mairie de Saint-
Denis le 20
FEVRIER 1981, et
que le nombre de
Conseillers pré-
sents a été de
27/40 en exercice.

Les membres présents formant la majorité de ceux
actuellement en exercice, peuvent délibérer en exécution
de l'article 50 de la loi du 5 avril 1884, sur l'orga-
nisation municipale.

Il a été, conformément aux dispositions de l'article
52 de la même loi, procédé à l'élection d'un Secrétaire
pris dans le sein du Conseil. Monsieur Marc GERARD ayant
obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour
remplir les fonctions qu'il a acceptées.

La séance ouverte, le Maire a exposé ce qui suit :

LE MAIRE,

